

évaluations de la richesse de ce pays avant et depuis la guerre ?

Ce n'est pas en éliminant ces facteurs, mais en appréciant toute leur importance, qu'on pourra résoudre le problème de l'indemnité de guerre due par l'Allemagne. J'ajoute qu'en se plaçant ainsi au point de vue économique et financier, on appréciera également le mérite de l'indemnité et de la conscription des fortunes allemandes au point de vue de la justice distributive et de la convenance politique, car on recherchera de quelle manière le prélèvement sur les capitaux de l'Allemagne se répartira dans la réalité, dans quelle mesure, sous quelle forme et pendant combien de temps il atteindra tels ou tels individus, telles ou telles personnes morales, tels ou tels biens. On se prononcera en même temps sur le caractère moral de cette indemnité et de cette conscription, car on saura dans quelle proportion et de quelle manière elles permettront de réparer les immenses dommages causés par la guerre aux personnes et aux biens, et comment elles agiront sur la production, la circulation ou la distribution des richesses frappées.

Abordons maintenant le problème de la conscription des fortunes allemandes. Nous prendrons le *capital* comme mesure du sacrifice, bien qu'il ne constitue pas une base parfaite de la capacité contributive. Il s'agit, en effet, d'une indemnité supérieure au revenu annuel de l'Allemagne et, dans ces conditions, le *revenu* ne peut servir de mesure des facultés.

V

Les premières bases de la conscription des fortunes allemandes. — Les impôts des États sur le capital. — La contribution militaire de 1913.

La législation fiscale de l'Allemagne nous fournit les premières bases de la conscription des fortunes, car la plupart des États fédérés ont établi, au cours des dernières années, l'impôt